



## 2A FORMATION

### Programme de formation Préalable Encadrant de chantier AMIANTE SS4

Suivant Arrêté du 23 février 2012

#### **OBJECTIFS :**

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et des niveaux d'exposition et d'empoussièrément induits ;  
Connaître les principes généraux de ventilation et de captage de poussières à la source ;  
Être capable d'appliquer et de faire appliquer des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;  
Être capable d'appliquer et de faire appliquer un mode opératoire.

#### **Publics concernés :**

Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le plan de retrait ou de confinement, ou le mode opératoire

**Durée et horaire :** 5 jours soit 35 heures  
8h30-12h / 13h30-17h

#### **Effectifs de session :**

3 personnes minimum, 8 personnes maximum

**Pré-requis :** Avoir une aptitude médicale au poste de travail. Avoir 18 ans minimum  
Une bonne maîtrise de la langue française.

#### **Résultat visé :**

Délivrance d'une attestation de fin de formation et une attestation de compétences d'Encadrant de chantier SS4 d'une validité de 3 ans.

#### **Méthodes pédagogiques et outils :**

- Présentations informatiques
- Plateforme pédagogique avec niveau 1, 2 et 3
- Mise en situation pratique chantiers intérieures et extérieures
- Salle de cours, supports pédagogiques,
- Livret stagiaire
- APR ventilé et adduction d'air

#### **Modalités d'évaluations des acquis de la formation :**

Évaluation QCM Théorie (25 questions) 50 pts et QCM Pratique (25 questions) 50 pts

#### **Accessibilité du public en situation de handicap :**

Lien vers notre site INTERNET [2a-formation.fr](http://2a-formation.fr)  
➤ Onglet « ACCESSIBILITE HANDICAP »

#### **Contact :**

Administratif : 04 67 64 19 22  
[contact@2a-formation.fr](mailto:contact@2a-formation.fr)  
Référént handicap : Romuald GOUNANT  
06 03 17 65 68

#### **Lieu de Formation :**

Dans nos locaux à Manguio 34130 ou à  
Saint Maximin La Sainte Baume 83470 ou en INTRA

#### **Compétences du formateur :**

Formateurs préventeurs, bénéficiant d'une expérience de la prévention des risques sur chantiers, formés et qualifiés à la pédagogie avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et d'animation

#### **Date :**

Calendrier sur demande (possible via notre site internet)

#### **Tarifs :**

1 390€ HT/Personne  
Cette formation s'effectue en Présentiel



Formation amiante sous-section 3 et 4, habilitation électrique, travaux en hauteur.



## Contenu :

### Préalable Encadrant de chantier amiante sous-section 4

#### JOUR 1

- 1/ Présentation, tour de table, objectif
- 2/ Histoire de l'amiante, Enseignement des caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, son utilisation, le risque d'exposition.
- 3/ Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante. Comportement de prévention en cas de doute, des personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante.
- 4/ Obligations du donneur d'ordre avant toutes interventions sous-section 4.
- 5/ La dangerosité, les différentes maladies, l'effet synergique du tabac et des particules fines CMR, la surveillance individuelle renforcée pour vos salariés
- 6/ les conséquences des expositions, les maladies, la prévention, l'évolution.

#### JOUR 2

- 7/ Développement des exigences de la réglementation relative à la protection des travailleurs exposés aux émissions de fibres amiante notamment les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante, le processus et constitution des modes opératoires.
- 8/ Enseignement des limites d'efficacité des équipements de protection, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées. Appliquer les procédures de décontamination du personnel et des équipements, les méthodes de travail, conditionnement, étiquetage, stockage et évacuation des déchets. Arrêté du 8 avril 2013.
- 9/ Visite de la plateforme pédagogique pratique



Formation amiante sous-section 3 et 4, habilitation électrique, travaux en hauteur.



**Programme de formation Préalable  
Encadrant de chantier  
AMIANTE SS4**

**Suivant Arrêté du 23 février 2012**

**Contenu :**

**Préalable Encadrant Technique amiante sous-section 4**

**JOUR 3**

10/ Analyse de tous les risques d'un chantier amiante, le DUER, les mesures de prévention, information et formation des travailleurs. Les consignes de sécurité, le droit de retrait et la responsabilité pénale.

11/ Être capable de faire l'analyse critique d'un repérage de l'amiante pour évaluer les risques. Enseignement de l'écriture d'un processus, de la mise en place d'une analyse de risque, la détermination des MPC et l'évaluation du niveau d'empoussièrement. Être capable d'évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque opération, notamment par la connaissance des expositions et sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir des notices de poste, de choisir des méthodes de travail, de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement et d'assurer la traçabilité des opérations.

12/ Former au choix des procédures adaptées aux intervention sur des matériaux contenant de l'amiante. Aperçu des documents exigibles au donneur d'ordre pour toutes interventions spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante. Étude de cas pratique analyse de risque et élaboration d'un ou des processus sur un chantier fictif.

**JOUR 4**

13/ Enseignement de la gestion et traitement des déchets.

14/ Être capable de gérer et traiter des déchets contaminés.

15/ Former à l'élaboration d'un mode opératoire en 9 points et 13 points, Écriture des procédures de décontamination des travailleurs et des équipements, et des déchets. Enseigner les durées et temps de travail déterminés. Guide de bonne pratique.

**JOUR 5**

16/ Pratique sur plateforme pédagogique, Les procédures de secours

17/ La stratégie d'échantillonnage, la norme NFX 43 050, GAX 46-033. Maintenir en état les EPI et MPC Savoir quels documents faut-il transmettre aux acteurs de prévention.

18/ Évaluation théorique QCM 25 questions  
Évaluation pratique QCM 25 questions  
Débriefing et clôture de formation